

Covid-19: le Burundi ferme ses frontières terrestres et maritimes

RFI, 10/01/2021 Objectif : Éviter la propagation de la nouvelle souche du coronavirus. C'est une annonce faite par le ministre de la Sécurité publique et le comité de riposte. Pour les passagers arrivant par avion, une période de quarantaine est prévue. Toutes ces mesures rentrent en vigueur à partir de ce lundi. La découverte d'une quarantaine de cas positifs semble avoir provoqué cette décision.

Ce qui semble avoir provoqué cette décision, c'est la découverte d'une quarantaine de cas positifs pour les seuls jours du 4 et du 5 janvier. Les frontières terrestres et maritimes sont donc fermées à partir de ce lundi aux personnes, mais pas aux marchandises, précisent les communiqués du gouvernement. Sept jours d'isolement Pour les passagers qui arrivent à l'aéroport Melchior-Ndadaye, sept jours d'isolement seront obligatoires avec un test à la descente de l'avion et un autre au sixième jour. La police sera chargée de transporter les passagers dans ces hôtels qui seront fermés à tout autre client. Selon des témoins, il était facile jusqu'à présent d'échapper. Toute violation de la loi sera punie conformément à la loi, promettent encore les autorités burundaises. À partir de lundi également, une campagne de dépistage volontaire et gratuit sera à nouveau lancée à Bujumbura et pour trente jours. Une société civile très critique Officiellement, le Burundi a enregistré moins de 900 cas et deux décès. Mais le pays a longtemps peine à prendre des mesures contre le Covid. L'ancien chef de l'État, Pierre Nkurunziza, avait démenti son existence, à sa mort succomber lui-même à la maladie. Son successeur, le président Ndayishimiye, a pris son contrepied, en assurant que le coronavirus était le plus grand ennemi du Burundi. Mais la société civile restait très critique sur les mesures prises jusqu'à présent.